



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
08.05.2014

Date de la convocation des conseillers :
08.05.2014

point de l'ordre du jour no:
2

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 16 mai 2014

Présents : Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Johanns, Bernard, Freis, Mischo, Huss, conseillers

Espen, secrétaire communal ff.

Excusé : Knaff, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Office Social: désignation d'un membre du Conseil d'Administration remplaçant M. Evry Wohlfarth, démissionnaire

Considérant que l'article 14 de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide social stipule que la durée de mandat de chaque membre du Conseil d'Administration de l'Office Social est de six ans ;

Considérant que le même article prévoit qu'en cas de vacance d'un mandat de membre du conseil d'administration pour quelque raison que ce soit, il est pourvu au remplacement du membre dans un délai de trois mois ; que tout membre élu en remplacement achève le terme du mandat de celui qu'il remplace ;

Considérant que les membres sortants sont rééligibles;

Considérant que Monsieur Evry Wohlfarth a démissionné en date du 4 avril 2014 avec effet immédiat de son mandat de membre du conseil d'administration de l'Office Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette ; que le mandat de Monsieur Evry Wohlfarth vient à échéance en date du 31 décembre 2016 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale;

Vu l'appel public aux candidatures lancé par le Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 26 avril 2014 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un membre du conseil d'administration;

Vu les candidatures présentées, à savoir: KAYSER-BOULANGER Marie-Claude, PIRSCH Joseph, WEALER Nico, SCHUMACHER Christian et KIEFFER Colette;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

procède par vote secret, et

n o m m e

au conseil d'administration de l'Office social :

1^{er} vote :

Bulletins valables : 18

Ont obtenu :	SCHUMACHER Christian :	15 voix
	WEALER Nico :	2 voix
	PIRSCH Joseph :	1 voix

Les autres candidats n'ont pas obtenu de voix.

Monsieur Christian SCHUMACHER, ayant réuni la majorité absolue des suffrages sur sa personne, est élu au Conseil d'Administration de l'Office Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette en remplacement de Monsieur WOHLFARTH Evry et achève le mandat de ce dernier.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 20.05.2014
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,



Le bourgmestre,

